



S.M.I.C.T.O.M
Syndicat Mixte

Collecte et Traitement
des Ordures Ménagères

de la Région de Lavour

Rapport Annuel 2023

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets

REDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT ET EFFORTS DE PREVENTION

Un territoire de plus de 500 km²
et 24 communes.



38 114 habitants desservis en 2023 soit une croissance de 1 % par rapport à 2022.

24 communes adhérentes au travers de 3 intercommunalités.

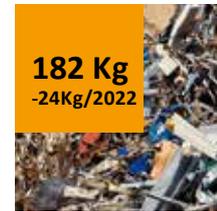
PRODUCTION D'ORDURES
RÉSIDUELLES



PRODUCTION DE VERRE



PRODUCTION EMBALLAGES



PRODUCTION EN DECHETTERIE

En 2023 tous les emballages plastiques
ont pu être triés.



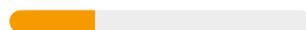
L'extension des consignes de tri des plastiques a démarré au premier janvier 2023. Pour une 1^{ère} année c'est un succès avec près de 200 tonnes de nouveaux emballages détournées de l'enfouissement et recyclées. Pots de yaourt, barquettes, films souples, désormais le tri est plus simple et les usagers trient en moyenne 5 kg de plus d'emballages par an.

RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT



44% de moins de déchets enfouis par habitant entre 2023 et 2010.

PREVENTION DES DECHETS



21 % de moins de déchets produits sur le territoire par rapport à 2010.

TAUX DE VALORISATION



53% des déchets gérés ont été valorisés en 2023.

REFUS DE TRI



13,4% des emballages déposés dans les bacs ou colonnes de tri sont des erreurs.

Les collectes

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, VERRE, BIODECHETS...



Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés auprès de 38 114 habitants en 2023. L'ensemble des services de collecte est exécuté par la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public.

DES SERVICES DE COLLECTE ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La composition de notre poubelle



Un peu de vocabulaire...

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit des déchets qui seront enfouis, ceux qui ne peuvent pas être triés ou compostés.

Biodéchets : ce sont les restes de repas et plus largement tous les déchets putrescibles, la fraction fermentescible.



Emballages ménagers : il s'agit de tous les emballages qui sont mis au bac de tri afin d'être recyclés



Le schéma d'organisation des collectes





La collecte des emballages

CARTONS-JOURNAUX-PUBS-PLASTIQUES-METAUX

L'année 2023 marque le lancement tant attendu de l'extension des consignes de tri des plastiques. Depuis le 1er janvier 2023 tous les emballages en plastique se trient : pots de yaourt, barquettes, etc.

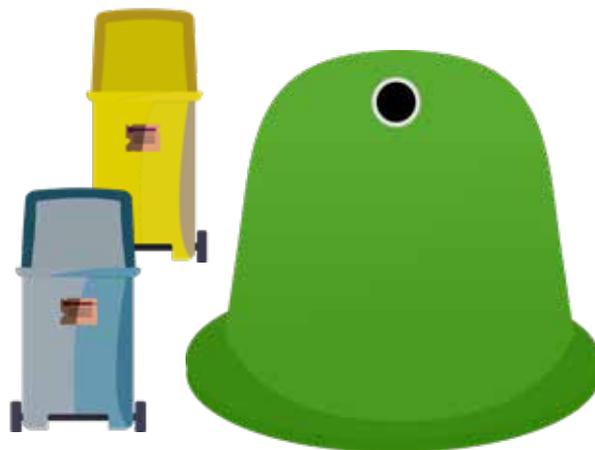


LES PLASTIQUES "DOPENT" LES PERFORMANCES

TRI Nouveaux plastiques et effet d'entraînement

La hausse globale de production d'emballages par habitant a fortement augmenté en 2023 avec un ratio de production de près de 68 kg par habitant contre 61,5 en 2022. Ce sont donc 6,5 kg en plus dont environ 5 kg pour les nouveaux plastiques. Les pots de yaourt, les films plastiques et barquettes ont rejoint les bacs jaunes et

ne sont plus enfouis. Comme observé ailleurs, cette extension des consignes de tri profite aussi aux "anciens" emballages (+1,5kg par habitant). A noter que les erreurs de tri sont contenues avec à peine 2 points de hausse.



? Le saviez-vous ?



Une fois collectés les emballages ménagers du SMICTOM sont transférés jusqu'au centre de tri de Labruguière (Trifyl).



Le verre se trie depuis 1974 et aujourd'hui 88% des emballages en verre sont recyclés !



1 tonne de plastique recyclée c'est 2 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère et 8500 KWh d'énergie économisés.

1360

tonnes d'emballages en verre collectées en 2023 soit 1% de moins que l'an passé

2588

tonnes d'emballages ménagers collectées en 2023.

13,4%

c'est le taux de refus, c'est à dire d'erreurs dans le tri des emballages.

104

kg/habtant c'est la performance de collecte des emballages en 2023.



La collecte des ordures résiduelles

LES DÉCHETS QUE L'ON NE PEUT PAS VALORISER POUR LE MOMENT...

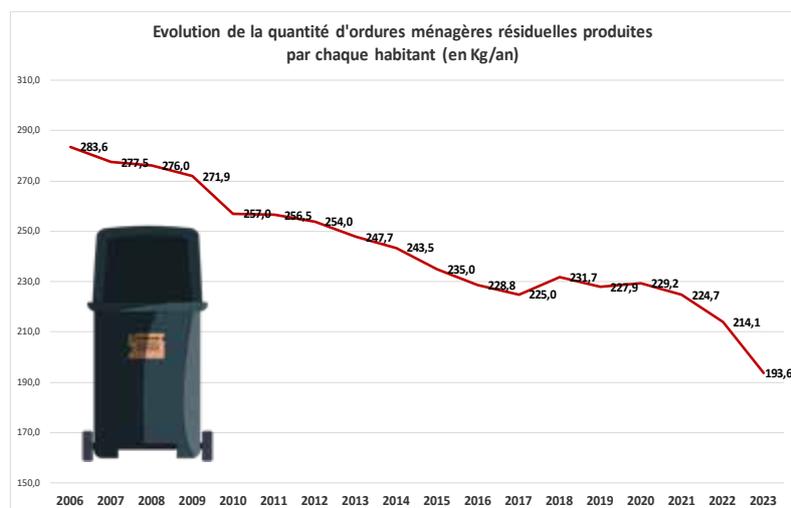
Une année 2023 marquée par la poursuite de la baisse amorcée depuis le mois de juin 2022.

2023, UNE PRODUCTION QUI PASSE SOUS LA BARRE DES 200 KG/HABITANT

OMR Ordures ménagères, baisse de près de 700 tonnes dans l'année

Près de 700 tonnes collectées en moins par rapport à 2022, une production par habitant en baisse de plus de 20 Kg, l'année 2023 marque la poursuite et l'accélération de la baisse de production amorcée en 2022. **Pour la première fois depuis plus de 40 ans la production des déchets enfouis passe sous la barre des 200 kg par habi-**

tant et par an. Avec 194 kg/hab/an nous sommes bien en dessous de la moyenne d'Occitanie de 260 kg. Les efforts de prévention et la conjoncture locale et globale permettent d'expliquer cette évolution.



? Le saviez-vous ?



Le site des Bruges est autorisé à accueillir 60 000 tonnes de déchets par an.



La loi LTECV* oblige à diminuer les tonnages enfouis de 50 % à fin 2025...



En 20 ans, le poids moyen de la poubelle résiduelle a baissé de plus de 30 %. Grâce au tri et au compostage...

*LTECV : loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.

7379
tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2023 et enfouies aux Bruges.

194
Kg par habitant c'est la production 2023 d'ordures ménagères de chaque habitant

- 9%
c'est la baisse de production d'ordures ménagères par habitant entre 2022 et 2023.



La collecte des biodéchets

LES DÉCHETS FERMENTECIBLES DES MOYENS ET GROS PRODUCTEURS

La collecte des biodéchets a connu une belle progression en 2023.

UNE COLLECTE EN BELLE PROGRESSION

FFOM Près de 100 tonnes collectées en 2023

Cette année 2023 s'inscrit dans la lignée de 2022 et une augmentation nette des tonnages de biodéchets collectés auprès des moyens et gros producteurs. Ces collectes hebdomadaires ont ainsi permis de collecter près de 100 tonnes de biodéchets. Ces derniers ont été par la suite transférés sur le site de Cler Verts pour y

être méthanisés et produire du biogaz. Ce biogaz a permis de produire plus de 55 000 KWh d'énergie soit la consommation annuelle d'environ 20 foyers.



? Le saviez-vous ?

 Grâce aux biodéchets on peut fabriquer du gaz. 1 kg de biodéchets peut produire 100 litres de biogaz soit 0,6 KWh d'énergie.

 Chacun peut valoriser ses biodéchets à la maison, dans sa ville ou son village grâce à un composteur individuel ou collectif (liste sur notre site internet)

 En France le tiers de la production agroalimentaire termine à la poubelle... Alors STOP au gaspillage !

99

tonnes de biodéchets collectées en 2023

45 %

c'est la proportion de biodéchets présente "encore" dans notre poubelle.

52

c'est le nombre de producteurs qui utilisent le service de collecte des biodéchets.

450

tonnes c'est le gisement maximal que nous pourrions collecter si tous les producteurs participaient au service.

Les déchetteries

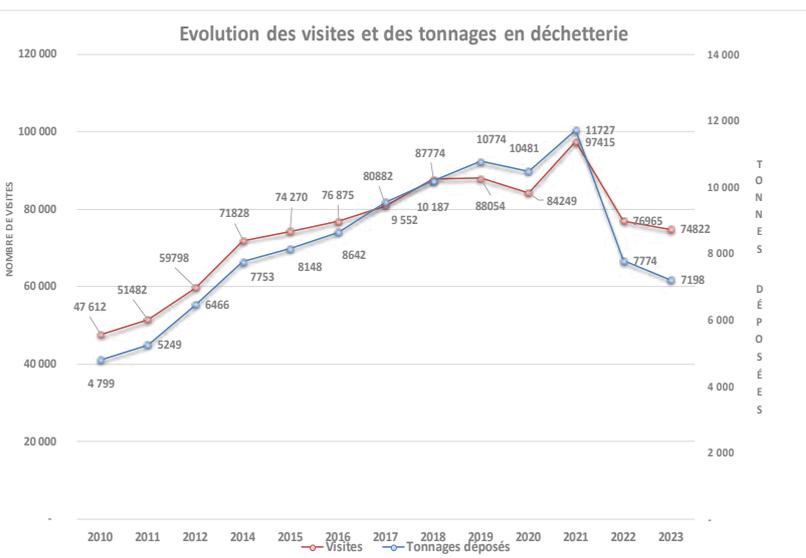
ENCOMBRANTS, DECHETS VERTS, MOBILIER, GRAVATS, METAUX, ETC.

Le SMICTOM gère en régie directe deux déchetteries qui desservent parfaitement tout son territoire. L'une est située sur la commune de Lavaur (route Pierre Fabre) et l'autre dans la plaine de la Viguerie à Saint Sulpice la Pointe. Sur 2023 les visites ont continué de diminuer (-2,8%) et les tonnages également.



MOINS DE 75 000 VISITES EN 2023 CONTRE PRÈS DE 100 000 EN 2021

Des tonnages équivalents à ceux de 2014



Le règlement de déchetterie mis en place en 2022 ainsi que le développement de nouvelles filières ramènent les tonnages 2023 à ceux de 2014. **En deux années à peine (2022 et 2023) nous avons réussi à détourner plus de 4000 tonnes de déchets !** Le nombre moyen de visites annuelles est passé sous la barre des 7 par foyer. Pour rappel nous avons fixé un quota à 30 passages par an.

Pour information plus de la moitié des utilisateurs viennent moins de 4 fois par an et seules 75 personnes ont atteint le quota des 30 passages.

95 %

des usagers viennent moins de 20 fois par an en déchetterie

189

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2023

7

visites en moyenne par foyer en 2023.

DES TONNAGES TOUJOURS EN BAISSÉ

Nature et tonnage des encombrants collectés en déchetteries au cours de l'année 2023

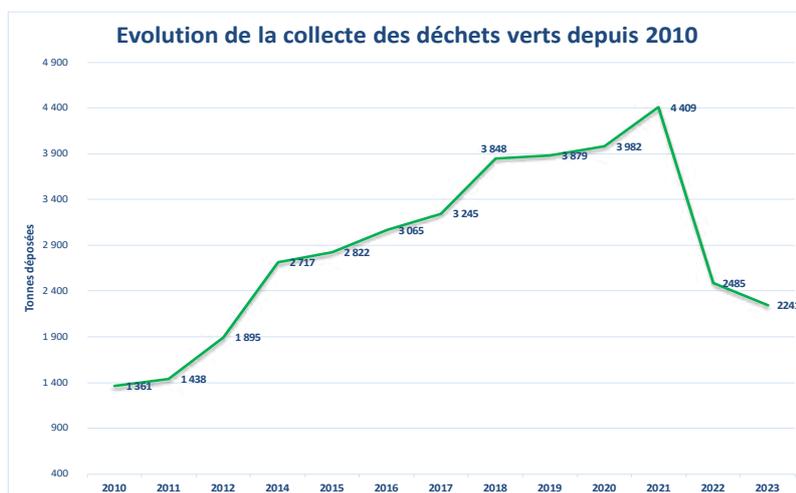
Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Bois	Mobilier	TOTAL encombrants collectés
1404	1286	2240	345	291	238	627	767	7198

Déchets verts et gravats, des tonnages toujours en net recul

Sous l'effet du nouveau règlement et des opérations de broyage des branchages en communes, les apports de déchets verts et de gravats ont poursuivi leur baisse en 2023.

En 2 ans les apports de déchets verts ont été divisés par 2 et ceux de gravats ont baissé de 40 %. Malgré des difficultés de broyage à l'automne en raison

des conditions météorologiques particulières (pluie) ces opérations sont de véritables succès et il faut pouvoir les faire perdurer tout en optimisant leur fonctionnement.





Les déchets dangereux

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX QUE L'ON TROUVE À LA MAISON...

Les déchets dangereux sont ceux qui présentent un risque pour la santé ou l'environnement c'est pourquoi ils nécessitent un traitement adapté.

DES TONNAGES EN HAUSSE ET DES COÛTS EN BAISSÉ...

Des tonnages à la hausse en 2023

L'année 2023 aura vu les tonnages de produits dangereux collectés augmenter nettement. Ce sont les peintures usagées qui ont le plus progressées avec près de 30 tonnes récupérées. Il faut se réjouir de ces collectes car peut être qu'auparavant ces déchets terminés dans la poubelle traditionnelle ? Le traitement de ces déchets peut coûter très cher mais comme la grande

majorité (85%) étaient des produits soutenus par la filière dédiée ECODDS, ils n'ont pas été facturés au syndicat (les usagers payent une écotaxe à l'achat qui finance l'élimination).

En synthèse nous avons donc collecté bien plus de déchets dangereux mais leur traitement a coûté moins cher qu'en 2022...



2500 kg de piles



Plus de 20 000 litres d'huiles usagées



12 tonnes de batteries



28 tonnes de peinture



1236 kg de lampes



12 tonnes de produits divers

Le saviez-vous ?



1 milliard de piles sont vendues chaque année en France ! C'est trop et il faudrait opter pour des rechargeables !



Grâce à l'huile végétale usagée on fabrique des savons !



La plupart des produits dangereux collectés en déchetterie sont incinérés pour les valoriser énergétiquement.





Synthèse chiffrée...

RAPPEL DES BILANS CHIFFRÉS ET COMPARATIF AUX DONNÉES NATIONALES ET RÉGIONALES

LA BAISSÉ DES TONNAGES SE POURSUIT



Un peu de vocabulaire...

OMA: Ordures Ménagères et Assimilées. Il s'agit des déchets qui sont collectés à domicile : OMR + emballages + bio-déchets.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets gérés par la collectivité, OMA + déchets des déchetteries

194

Kg par an, c'est la production 2023 d'ordures ménagères de chaque habitant

191

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2023.

104

kg/habitant c'est la performance de collecte des emballages en 2023

2

kg par habitant, c'est la quantité de déchets dangereux récupérée en 2023

298

Kg/habitant de déchets collectés à domicile en 2023. Il s'agit des OMA

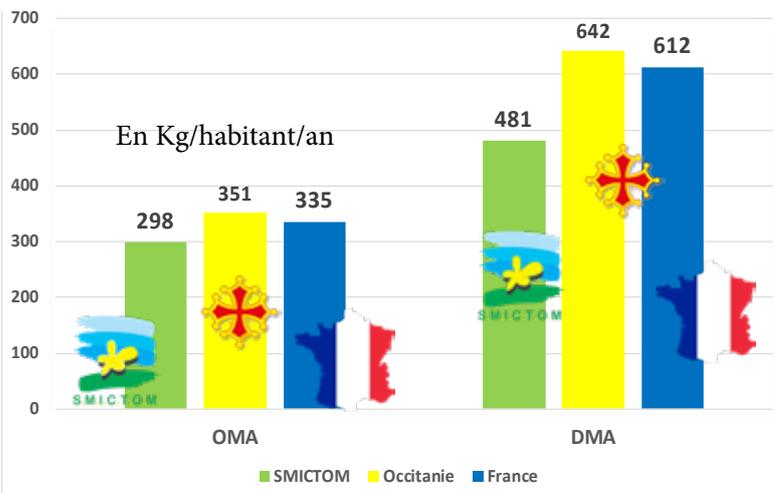
-5 % par rapport à 2022

491

Kg/habitant de déchets collectés globalement en 2023. Il s'agit des DMA

-5,8 % par rapport à 2022

Comparatif des productions de déchets pour 2023



Ordures ménagères et assimilées

Déchets ménagers et assimilés

OMA

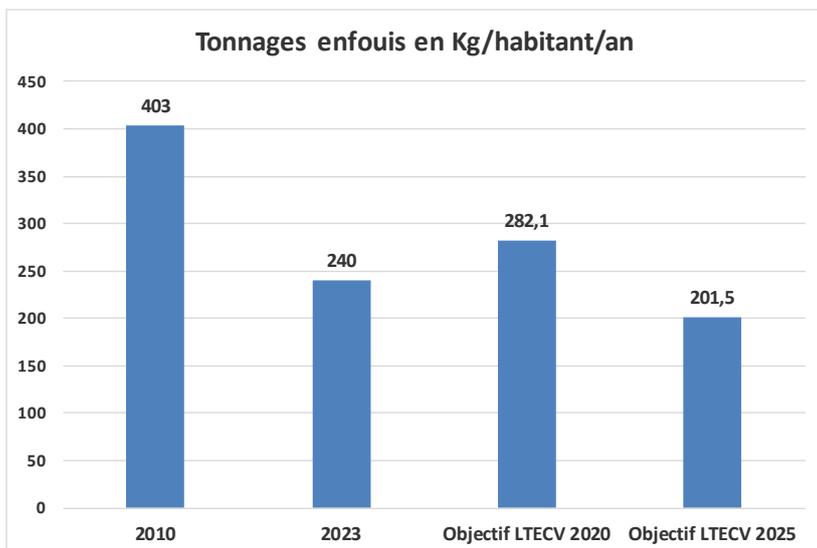
DMA

Les traitements

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, DECHETS VERTS

Le SMICTOM est propriétaire de son outil de traitement des ordures ménagères, le centre d'enfouissement des Brugues à Lavaur. L'exploitation du site a été déléguée jusqu'en 2039 à la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public signée en octobre 2019. Ce centre reçoit, outre nos déchets, des apports gérés par notre délégataire. Pour le traitement des autres catégories de déchets nous faisons appel à des unités extérieures.

Ordures résiduelles, les objectifs de réduction en ligne de mire !



La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a posé des objectifs très ambitieux de réduction des déchets enfouis. Le référentiel de base est l'année 2010 et la baisse doit être de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025. A fin 2023 nous sommes à plus de 40 % de réduction et on peut envisager d'atteindre l'objectif des -50% sur les 2 ans à venir. On peut estimer le détournement annuel à plus de 7000 tonnes de déchets qui ne sont désormais plus enfouis !

Les emballages ménagers

DONNER UNE SECONDE VIE AUX DECHETS

Près de 3 500 tonnes recyclées !

L'année 2023 a vu le lancement de l'extension des consignes de tri des plastiques. Désormais les pots de yaourt, barquettes et films se trient et rejoignent dans le bac jaune les bouteilles et autres flaconnages. Cette première année est un vrai succès car ce sont 176 tonnes de ces nouveaux plastiques qui ont été récupérées puis recy-

clées au lieu d'être enfouies. La forte communication autour de cette évolution a aussi eu pour effet d'améliorer les performances des autres emballages. **A noter que le refus, c'est à dire les erreurs de tri, sont restées contenues avec moins de 500 tonnes et 13,4 %.**



292 tonnes de journaux magazines



109 tonnes de bouteilles et flacons en plastique



103 tonnes de métaux



1 293 tonnes de cartons et cartonnettes



1 360 tonnes de pots et bouteilles en verre



176 tonnes de films, barquettes et pots en plastique

Le saviez-vous ?



Le plus grand centre de tri de France se trouve à côté de Lyon. Il est capable de trier 60 000 tonnes d'emballages par an.



La verrerie ouvrière d'Albi est un site historique et ses ouvriers l'ont reprise en 1895...

13,4 %

c'est le pourcentage global de refus de tri, c'est à dire d'erreurs des usagers

28 000

tonnes sont triées chaque année dans les deux centres de tri Trifyl du département.



L'enfouissement

LES DÉCHETS QUI N'ONT PAS DE VOIE DE VALORISATION DOIVENT ÊTRE ENFOUIS

Le SMICTOM est propriétaire de son centre d'enfouissement qui est l'un des plus modernes de la région Occitanie et qui a toujours su être en avance sur la réglementation...

RÉDUIRE AU MAXIMUM...

L'enfouissement du SMICTOM en détail...

Origine déchets	Tonnage enfoui en 2023	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2023	% de l'enfouissement	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant en 2010	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	7 379	194	81%	8 134	-9%	257	-25%
Refus de tri	499	13	5%	182	174%	6	128%
Déchetteries et ECB	1 286	34	14%	1 888	-32%	60	-43%
Déchets municipaux	-	0	0%	1 015	-100%	32	-100%
Clients Pros SMICTOM	-	0	0%	1 551	-100%	49	-100%
Total	9 164	240		12 770	-28%	403	-40,4%



Le syndicat enfouit aux Brugues les ordures résiduelles collectées à domicile mais aussi le tout-venant de déchetterie, c'est à dire les déchets qui n'ont pas encore de filière de valorisation. Les communes du syndicat y déposent également des déchets (principalement Lavour et Saint Sulpice). Enfin, des entreprises locales sont également autorisées à y déposer leurs déchets d'activité qui ne sont pas valo-

risables. Sur ce dernier point il faut être très strict car la loi interdit tout dépôt de produit qui aurait une solution de valorisation. Aussi, les cartons, palettes ne doivent pas être déposés sur le site au risque, en cas de contrôle des services de l'Etat de se voir dresser une procès verbal...



Le saviez-vous ?

Le site est autorisé à recevoir 60 000 tonnes de déchets par an.



Le site des Brugues a été ouvert en 1981 et il pourra fonctionner jusqu'en 2039 sans aucune modification du périmètre d'origine.



Le moteur de valorisation énergétique installé sur le site fut le premier à fonctionner dans le département.



5 230 000

de kWh produits en 2023 par le moteur qui valorise le méthane produit par la décomposition des déchets

40,4 %

c'est la réduction de la production de déchets enfouis entre 2010 et 2023



Le compostage, la méthanisation et le broyage

LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE ET LES BIODÉCHETS

La totalité des déchets verts collectés dans nos déchetteries sont compostés et les biodéchets des professionnels du territoire sont méthanisés.

PIONNIERS POUR LES BIODÉCHETS

Une collecte pour les pros

Les biodéchets collectés auprès des moyens et gros producteurs du territoire sont ensuite transférés vers l'usine de méthanisation Cler Verts de Bélesta en Lauragais dans le 31. Ces derniers seront méthanisés, c'est à dire dégradés par des bactéries dans un environnement sans oxygène. Cette opération produira du méthane qui per-

mettra de produire de l'énergie. Le résidu solide sera lui aussi valorisable en agriculture. On estime qu'un kg de biodéchets produira 100 litres de biogaz qui lui même permettra de produire 0,6 KWh d'énergie.

Déchets verts, le broyage se développe

Depuis 3 ans et dans le cadre du PLPDMA nous avons lancé des opérations de broyage des branchages sur des plateformes communales. Ces opérations sont des succès et ce sont plus de 600 tonnes par an qui y sont déposées. Le broyat obtenu est ensuite donné aux usagers,

utilisé dans nos composteurs collectifs ou bien encore cédé à des professionnels ou associations.

Le saviez-vous ?

 Lors du compostage les déchets perdent les deux tiers de leur poids.

 Les bactéries qui "compostent" les déchets sont dites aérobies car elles ont besoin d'oxygène (c'est pour cela qu'il faut brasser son composteur).

 En moyenne, un repas pris en restauration collective génère 140 grammes de déchets !

135

tonnes de compost sont redistribuées chaque année dans les déchetteries

10 000

tonnes de déchets verts peuvent être compostées chaque année à Saint Sulpice

99

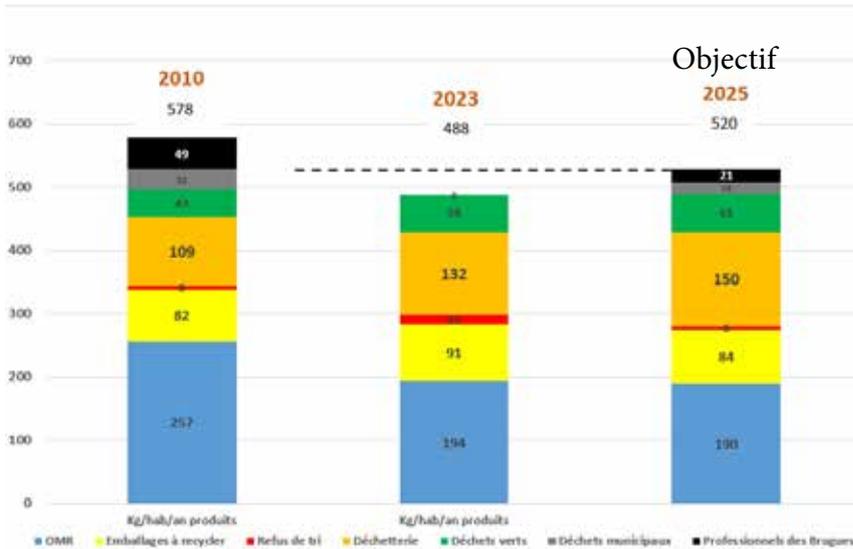
tonnes de biodéchets collectés en 2023 auprès des moyens et gros producteurs

La prévention

MOINS JETER POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

Le SMICTOM est engagé depuis 2007 dans des actions fortes de prévention visant à réduire les quantités de déchets produites par ses usagers.

Objectifs de la LTCEV, point d'étape...



La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit que d'ici fin 2020 la production de déchets par habitant baisse de 10% par rapport à l'année 2010. Depuis des années nous pensons que l'objectif serait compliqué à atteindre mais **cette année 2023 marque l'atteinte et même le dépassement de cet objectif ambitieux.** L'objectif initial était de passer sous la barre des 520 kg par habitant en 2025 et nous sommes, à fin 2023, à 488 kg. Ce sont les actions menées ces dernières années au niveau

des déchetteries et du plan de prévention qui ont permis d'atteindre cet objectif très ambitieux. Nous pouvons désormais espérer passer sous la barre des 450 kg d'ici quelques années.

PROMOTION DU COMPOSTAGE

INDIVIDUEL



30% c'est la proportion de foyers équipés de composteurs individuels fournis par le syndicat.

8000 c'est le nombre de composteurs distribués par le syndicat depuis 2007.

PARTAGÉ



8 sites de compostage collectif installés sur le territoire (ville ou village).

9 sites de compostage en établissement

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMEN-

EN RESTAURATION SCOLAIRE



64 grammes par repas, c'est la moyenne du gaspillage alimentaire dans les écoles élémentaires engagées dans la lutte contre le gaspillage.

À LA MAISON



23 kg par habitant et par an jetés en moyenne sur le territoire du SMICTOM. (données 2020)

Prêt de vaisselle réutilisable

Afin de compléter son offre de prêt de gobelets et tasses réutilisables aux associations et collectivités, le syndicat propose depuis le mois de juin 2023 des assiettes plates, des assiettes creuses, des assiettes à dessert et des couverts récup' ! Avec plus de 14 500 unités prêtées, c'est un beau démarrage ...

Dans le même temps, le service de réservation de vaisselle peut se faire directement sur le site internet.

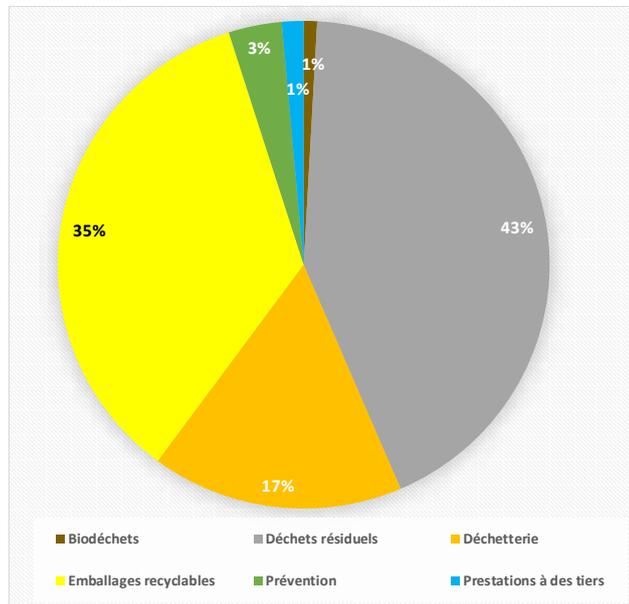
En 2023, ce sont plus de 79 000 unités de vaisselles confondues présentes sur les manifestations du territoire.



Les indicateurs financiers

Le SMICTOM est depuis des années parmi les collectivités françaises où les usagers «payent» le moins cher la gestion de leurs déchets ménagers... Les services du SMICTOM sont financés par l'intermédiaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée par les collectivités adhérentes puis reversée au syndicat.

€ Le poids financier des divers flux.



Depuis plus de 15 ans le syndicat tient une comptabilité analytique qui nous permet d'avoir un suivi très précis des dépenses par service. Aussi, l'analyse de ces données permet de comparer les coûts des divers flux gérés par le syndicat. La lecture du graphique ci-contre montre clairement que ce sont les déchets résiduels (les OMR) qui pèsent le plus sur notre budget (investissement et fonctionnement cumulés). A eux seuls ils représentent 41 % de nos dépenses ! Cette année on constate une baisse du "poids financier" des déchetteries et une hausse des emballages dont le tri coûte de plus en plus cher.

AIDES ET SOUTIENS



530 000 €

de recettes issues des soutiens versés par les sociétés agréés au titre de leurs obligations.

LES REDEVANCES SPÉCIALES



422 000 €

de recettes issues des redevables spéciaux qui produisent des quantités de déchets très supérieures à celles des ménages.

REDEVANCES DE DÉPÔT ET LOYER DSP



1 145 000 €

de recettes issues des dépôts sur le site des Bruges. Principalement par la société COVED pour ses clients.

LES REVENTES



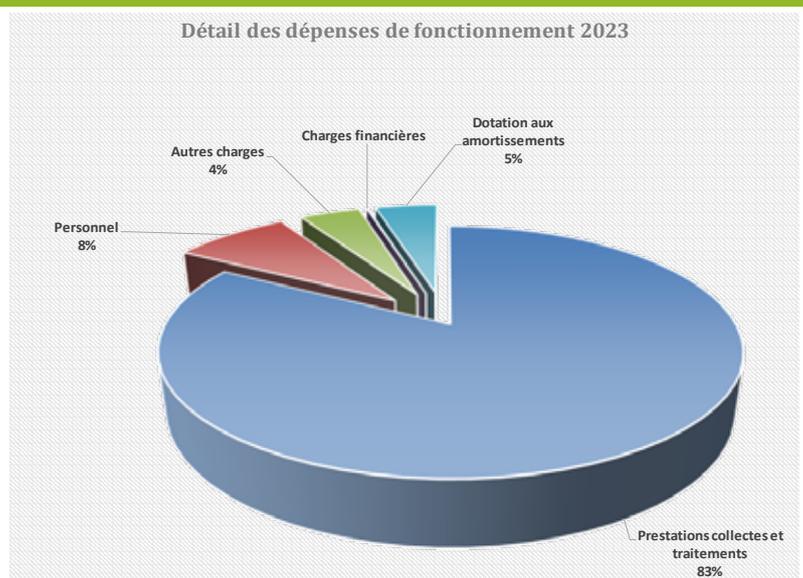
110 000 €

de recettes issues de la revente des divers produits collectés : verre, papier, fer, etc.

€ Les dépenses de fonctionnement

Plus de 80 % de nos dépenses de fonctionnement sont dédiées aux missions de collectes et traitement via les divers marchés de prestation de service. Le principal étant bien entendu celui passé avec la société COVED Environnement. Les charges de personnels sont très contenues (8%) et comprennent notamment les agents de déchetteries et le pôle prévention.

Détail des dépenses de fonctionnement 2023





Comparatifs et évolutions des coûts

Il est impératif de suivre à la fois l'évolution de nos coûts mais aussi de se comparer aux collectivités de même type afin de vérifier la pertinence de nos choix et leurs effets sur nos coûts de gestion...

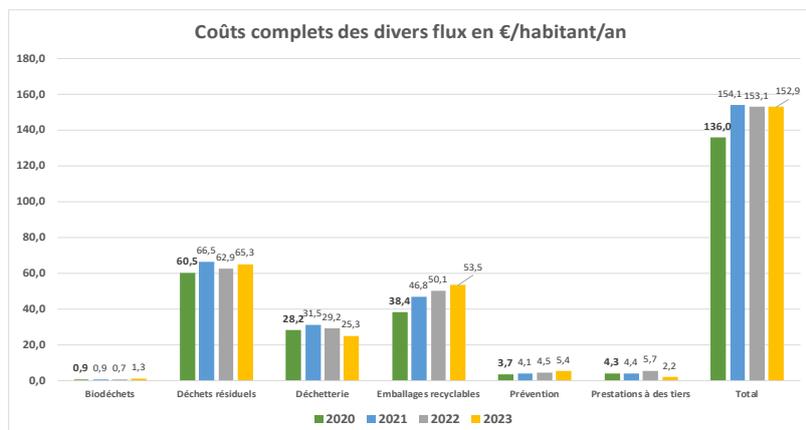
ENCORE ET TOUJOURS LES MOINS CHERS D'OCCITANIE...

€ Les coûts par habitant

Le montant global des dépenses 2023 se monte donc à 153 € par habitant comme en 2022. Il s'agit du coût complet de l'ensemble du fonctionnement des services. Pour en assurer le financement il a été demandé aux usagers 98 € en moyenne soit un peu moins des 2/3 du coût global. Le restant est financé par les reventes de produits, les soutiens divers et le loyer de la DSP.

Avec ce montant de 98 € par habitant le SMICTOM reste la collectivité la moins chère d'Occitanie en 2023. En effet, la médiane pour l'Occitanie est de 145 € par habitant soit près de 50 % au dessus de notre "prix". On peut espérer une participation à l'habitant qui se stabiliserait autour des 95-100 € par habitant là où la moyenne régionale devrait tendre vers les 155-165 €.

* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



? Les saviez-vous ?



Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur la Taxe Foncière.



La Taxe Générale sur les Activités Polluantes sera de 58 € la tonne en 2024 et de 65 € en 2025.



La redevance spéciale s'applique à tous les "gros" producteurs de déchets : collèges, lycées, prisons, restauration collective et commerciale, etc.

64%

c'est en moyenne la part des services financée par les usagers. Les autres recettes proviennent de services tiers.

135

euros, c'est le coût moyen par habitant payé en France pour la gestion des déchets. Il n'est que de 98 € sur le SMICTOM soit 27 % moins élevé.

450 000

euros c'est le montant de TGAP reversé par le SMICTOM à l'Etat pour les flux enfouis en 2023